



## **Communiqué de presse**

### **Conseil provincial du 30 mai 2023**

#### **Rationalisation des Asbl : le processus s'achève**

On le sait, l'audit de la Région wallonne à propos de la gestion des Asbl provinciales a abouti à un constat clair, communiqué par le ministre de tutelle : *« après analyse de votre dossier, aucun élément ne permet de conclure à une illégalité. La Province de Hainaut respecte bien les dispositions en matière d'octroi des subventions »*.

Le Président du Collège provincial, Serge Hustache est revenu sur ce dossier, issu de la diffusion de l'émission #Investigation sur la RTBF. Et plus particulièrement sur le processus de rationalisation des Asbl entamé depuis 2018. *« Souvenons-nous que des 37 Asbl de catégorie 1 liées à la Province au niveau des subsides, du personnel et des locaux mis à disposition, l'objectif était d'arriver à réduire ce nombre de moitié via des processus de fusions ou de provincialisations »*, a-t-il rappelé devant le Conseil provincial.

Aujourd'hui, comme en témoigne un rapport de l'Audit interne, 20 dossiers d'Asbl sont effectivement clôturés. Ainsi, les Asbl Contacts (Site de l'Académie de police), Cerist (bibliothèque de Tournai) et Cedores (sport adapté) ont été dissoutes, Promar a été transformé en régie ordinaire et l'Office des Métiers d'Art a été provincialisé au sein de Hainaut Culture. Les Asbl en charge des centres d'hébergement provinciaux ont été regroupées en une régie unique appelée Anim'Hainaut.

Dans la même logique, l'ensemble des Asbl de gestion des laboratoires ont été réunies au sein de la régie ordinaire Hainaut Analyses. Les activités de l'Asbl Hainaut Santé ont été transférées au sein de l'Asbl faïtière HD Gestion.

Dans le social, les sept Asbl des Instituts médico-pédagogiques ont été transformés en régies ordinaires.

*« A ce jour huit dossiers sont encore en cours de traitement »*, précise Serge Hustache en insistant sur la nécessité de veiller à la continuité des missions. Il s'agit notamment de la dissolution volontaire de la Fédération du tourisme, de l'intégration progressive de l'Asbl ABEHCAR (Centre Regniers) dans une régie ordinaire et de la fusion des ETA Roseau vert et Criquelions.

Il restera une dizaine d'Asbl provinciales qui seront soumises prochainement à un nouvel exercice d'opportunité de rationalisation. Objectif presque complètement atteint donc !

## **Site de Condorcet à Marcinelle : poursuivre le maintien en conformité**

Interrogé par le Conseiller provincial Luc Parmentier à propos de l'état du site de la Haute Ecole Hainaut-Condorcet à Marcinelle, le Député Eric Massin a confirmé toute l'attention portée par le Collège provincial sur ce dossier.

Les différentes sections de la Haute Ecole sont en progression constante et il est vrai que le site ne correspond plus aux standards permettant un accueil de ces étudiants dans un cadre optimal. Maintenus en l'état par des travaux réguliers de mise en conformité, le bâtiment dit « Phalanstère » et les préfabriqués devront, à terme, cesser d'être fonctionnels. Dans l'attente, les services techniques de la Province de Hainaut assurent l'entretien de ce patrimoine.

*« Soucieux de faire avancer la situation, le Collège provincial a confié à l'IGRETEC la réalisation d'un audit sanitaire, technique et énergétique du site. Dans son rapport, IGRETEC a présenté une analyse sanitaire précise soulevant les différents problèmes sur le site. L'étude s'est également penchée sur les consommations énergétiques des bâtiments. Ici aussi, elle révèle que ce sont de véritables gouffres énergétiques avec d'importantes déperditions ».*

Pour le Député, une rénovation intérieure et extérieure ainsi qu'une mise en conformité des bâtiments actuels, correspondant à une capacité de 400 étudiants, ne seront pas suffisantes. En effet, la Haute Ecole ne dispose pas actuellement des surfaces nécessaires pour accueillir ses 1.119 étudiants simultanément. Il faudrait y ajouter la construction d'annexes, ainsi que la location de modules préfabriqués lors des travaux.

*« La Province de Hainaut souhaite donc inclure l'aménagement de ce site dans une réflexion plus large sur le repositionnement de l'enseignement officiel au cœur de Charleroi et les synergies possibles entre opérateurs pédagogiques ».* Il n'en reste pas moins une priorité immédiate : rester attentif à la sécurité et à la conformité des lieux dans la mesure des moyens disponibles au budget extraordinaire.

## **Plus de 300.000 € contre les inondations à Acoz**

*« Qu'en est-il des travaux réalisés sur le ruisseau le Charnoy dans la commune de Gerpennes, plus exactement à Acoz ? »*, interrogeait ce matin, au Conseil provincial, le conseiller Fernand Dechainois qui voulait comprendre pourquoi le délai du chantier avait été si long pour cette commune et très rapide pour sa voisine, Châtelet, victime d'un sinistre similaire en juin 2021. Fabienne Devillers, Députée en charge des cours d'eau, a rappelé le cheminement de ce chantier, très important pour les habitants d'Acoz, touchés en 2021, par de graves débordements des ruisseaux de La Malagne et du Charnoy.

*« Très vite, a-t-elle souligné, les équipes d'Hainaut Ingénierie Technique (H.I.T.) ont réagi pour trouver des solutions d'appoint et aider les riverains. L'analyse approfondie de la situation a ensuite démontré que les dégâts venaient de la section du voûtement présent à l'origine, canalisation vétuste qui n'appartient pas à la Province de Hainaut. Le bureau d'études de Hainaut Ingénierie Technique (H.I.T.) a opté pour la création d'un nouveau voûtement, avec une section adéquate et de bonne dimension. L'ancien voûtement a été détruit partiellement pour être remplacé. Toutefois, une partie, hors emprises travaux, a été maintenue.*

*Ce tronçon est désormais sans fonction hydraulique. La construction de ce nouveau pertuis d'un montant de 323.643, 15 € a été financée par la Province de Hainaut. »*

La Députée a insisté sur le fait que ces travaux s'inscrivent pleinement dans le projet NAQIA, de lutte contre les inondations.

## **Les Wateringues, un autre outil de lutte encore plus aidé par la Province**

D'inondations, il en a encore été question lorsque le Conseiller Michel Pecquereau a demandé à la Députée Fabienne Devilers, de détailler les autres moyens que la Province mettait en œuvre pour lutter contre les débordements de nos cours d'eau, à travers les Wateringues, notamment.

*« On en compte 14 en Hainaut, fonctionnant grâce à l'investissement de nombreux acteurs de terrain, pour la plupart des bénévoles. La Province de Hainaut et la Région wallonne les soutiennent financièrement et administrativement mais il semble que la Région wallonne abandonne tout soutien administratif à l'élaboration des cahiers de charges... La Province ne peut pas les aider ? »*

La Députée Fabienne Devilers a insisté sur le fait qu'une Wateringue était une autorité locale compétente dans une aire bien déterminée, fixée par arrêté royal et a constaté qu'en effet, les responsables des Wateringues ne savent désormais plus vers qui se tourner pour l'élaboration des cahiers de charges.

*« Dans le périmètre des Wateringues, il existe des cours d'eau de catégorie II pour lesquels nos ingénieurs responsables participent aux Assemblées générales et aux Comités directeurs. Ce rôle de conseiller technique pourra leur être apporté mais, vu le contexte des finances provinciales, ce service ne peut être fait gratuitement. Avec Hainaut Ingénierie Technique, nous avons exploré les pistes juridiques afin que les Wateringues puissent nous confier ces missions de conseillers techniques dans le respect des règles de marchés publics. La Province de Hainaut jouera le rôle de centrale d'achat au bénéfice des Wateringues, moyennant une participation. Ce qui permettra à la Province d'apporter son aide aux Wateringues. Un rapport au Collège est en cours de rédaction pour la constitution de cette centrale d'achat. »*